



TRAIT d'UNION 04

FSU Fédération Syndicale Unitaire
éducation, enseignement, recherche, culture
FSU 04 - 42 Bd Victor Hugo - 04000 DIGNE LES BAINS



Trait d'Union
N°131

DIGNE

Dispensé de timbrage
Déposé le 14 juin 2016



ÉDITO

Il faut offrir un miroir à Emmanuel Valls.

Au cours de ses interventions à propos des résistances à la « loi travail », le premier Ministre use de formules qu'il pourrait s'appliquer à lui-même lorsqu'il se rase le matin.

Lorsqu'il parle des frondeurs par exemple. N'est-il pas le premier frondeur au sein de son parti ? Lui qui impulse une politique qui va à l'encontre de toutes les orientations prises au dernier congrès du PS et lors de la campagne du candidat Hollande en 2012 ?

Lorsqu'il parle du chantage exercé par la CGT (balayant au passage l'engagement des autres organisations syndicales et l'opinion majoritaire du pays), il oublie un peu facilement le chantage qu'il exerce à l'encontre de sa propre majorité parlementaire en faisant usage du 49.3.



Lorsqu'il dénonce la dérive de la CGT (encore !), ne voit-il pas que c'est lui qui est en dérive ? Dérive libérale, dérive autoritaire, dérive droitière ?

Lorsqu'il parle de minorités contestataires, il ferait bien de se pencher un peu plus objectivement sur certains chiffres. (Adhérents au PS : 130.000 / Adhérents CGT, Solidaires, FO, FSU : 1.485.000 ! Quand aux résultats aux élections professionnelles, ils ont de quoi faire verdier de jalousie les derniers candidats socialistes aux élections régionales. Tant en termes de participation quand termes de résultats).

Regardez vous bien dans votre miroir Mr Valls... C'est vous qui êtes ultra-minoritaire !

SOMMAIRE

- 2 LOI DU TRAVAIL OCCUPATION COLLEGE ORAISON
- 3 ESTROSI CONDAMNÉ
- 4 BOUGEONS L'ECOLE LANGUE DE BOIS
- 5 STOP TAFTA 04
- 6 ECOLES RURALES
- 7 CYRIL ROMETTINO AUTEUR JEUNESSE

QUAND L'INJUSTICE DEVIENT LOI, LA RÉSISTANCE DEVIENT UN DEVOIR



Plantarem le mangola, amebarem ! Et la mont
Armc Roland, lo Jaurès nautre

[LOI DU TRAVAIL]

A lors que les mobilisations contre la loi Travail se poursuivent et prennent une tournure intéressante, la ministre de la fonction publique a reçu le rapport de Philippe Laurent sur le temps de travail des fonctionnaires.

Courageux, Vals a préféré déléguer plutôt que de faire trop de pub sur une question qui peut être gênante pour lui dans la période.

Il est intéressant dans la période de voir que la réflexion n'est pas au point mort sur la façon de faire travailler plus les fonctionnaires, de rogner leurs droits, tout ça dans une logique d'économies.

Le mot d'ordre du rapport : revenir à la règle de droit et faire en sorte que les fonctionnaires réalisent effectivement leurs 1607 h.

Parce que c'est ce que pointe le rapport, les fonctionnaires, et surtout celles et ceux de la FPT ne travaillent pas ce qu'ils devraient.

Et la question du temps de travail est en enjeu déterminant pour la réduction des dépenses publiques.

Dans ce rapport : Haro sur les particularismes et les 1500 collectivités qui ont des régimes dérogatoires. Il faut donc mettre fin à l'attribution des jours d'absence dépourvus de base légale.

Il faut réfléchir à une annualisation du temps de travail et à l'organisation des services d'astreinte afin de réduire l'ampleur des RTT accordées en contrepartie et générer moins d'heures supplémentaires.

Il faut mettre fin à la sur-rémunération du travail à temps partiel à 80 % ou plus. Il faut mieux encadrer les journées exceptionnelles d'absence. Et il faut trouver une meilleure gestion des jours de RTT et de comptes épargne temps qui sont des

charges pour les finances publiques. La gestion managériale dans la fonction publique est montrée du doigt comme étant peu efficace et peu adaptée : elle doit reprendre la main sur le contrôle et le respect des obligations annuelles de travail.

Et....évidemment, «toute évolution devra se faire dans le cadre d'un dialogue social constructif et approfondi». On voit l'exemple qui en est donné tous les jours dans la période !

SIMPLIFICATION
DU CODE DU TRAVAIL

Y'A PLUS QU'UN SEUL ARTICLE ...



L'ASSERIE.



OCCUPATION DU COLLEGE D'ORAISON

«**A** l'issue d'une assemblée générale, les collègues du collège JMG Itard à Oraison ont décidé d'occuper le soir leur collège à partir du Jeudi 19 Mai 2016, date anniversaire de la publication du décret de la réforme du collège. Dans le même temps, le Snes 04 appelle alors les collèges du département à un rassemblement devant le collège. Les parents ont été invités pour débattre des réels changements à la rentrée 2016 : suppression de la DP3, diminution des horaires disciplinaires, perte des groupes en sciences ...





CHRISTIAN ESTROSI CONDAMNÉ

NON, LE LOUP N'A PAS ÉTÉ INTRODUIT PAR LES GARDES DU PARC DU MERCANTOUR !

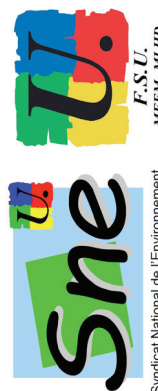
La cour d'appel d'Aix en Provence a rendu son jugement, Christian Estrosi a été reconnu coupable de diffamation envers un corps de fonctionnaires et condamné à 10000€ d'amende au pénal et 2000€ au civil suite à ses propos tenus à l'assemblée générale des chasseurs des Alpes Maritimes le 30 avril 2014. De plus il devra publier sa condamnation dans la presse par deux fois. En effet, M Estrosi s'était permis de dénoncer publiquement les gardes du Parc national du Mercantour comme les ré-introducteurs du loup en France affirmant avoir des preuves qu'il n'a jamais été en mesure de produire. Alors que celui-ci était vice-président du Parc national et qu'il a présidé l'enquête parlementaire sur le retour du loup en France il ne pouvait pas ignorer le caractère purement diffamatoire et la portée de ces propos, venant jeter de l'huile sur le feu d'un débat déjà bien animé.

En effet, chaque année les gardes du Parc national du Mercantour sont victimes d'insultes, de dégradations matérielles, de provocations voire même d'agressions physiques sur fond de rancoeurs liées au statut du loup en France.

Le Syndicat National de l'Environnement (SNE-FSU) qui connaît très bien ce dossier avait alors porté l'affaire en justice pour éteindre la polémique créée par les propos diffamatoires du maire de Nice. Après un premier jugement favorable au syndicat duquel M Estrosi a souhaité faire appel, la cour d'appel d'Aix en Provence confirme le jugement rendu en première instance. Le SNE-FSU se réjouit de cette condamnation qui permet aux agents du Parc national du Mercantour de retrouver un peu de sérénité

dans l'éternel débat entre pro et anti loup.

Les agents du Parc National, ni d'un bord, ni de l'autre, sont des fonctionnaires d'État assermentés qui travaillent dans le respect des lois et dont la mission de service public consiste à protéger la nature extraordinaire du cœur d'un parc national tout en encourageant le développement durable de l'aire d'adhésion. Il est donc normal qu'un élu de la République qui se permette de telles accusations soit condamné afin que ces fonctionnaires puissent exercer leurs missions dans des conditions plus sereines.



Le 4 décembre 2015 à Gémenos, le SNUTER, Syndicat National Unitaire de la Territoriale, est né de la fusion du SnuACTE-FSU et du SNUCLIAS-FSU. Cette nouvelle organisation représente dans notre région plus de 3 000 adhérents et nationalement plus de 11 000 adhérents faisant ainsi du SNUTER, le 3ème syndicat de la FSU. Sur le plan départemental, le Syndicat Local du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du SNUTER-FSU a quant à lui vu le jour le 28 janvier 2016 lors de l'Assemblée Générale de constitution qui s'est tenue au sein même du Conseil Régional.

Le SNUTER du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur est à ce jour le plus gros syndicat de la FSU Territoriale avec plus de 1850 adhérents. Lors de cette Assemblée Générale de constitution, plus de 250 adhérents étaient présents avec pour objectif de créer le nouveau Syndicat Local du Conseil Régional PACA et d'adopter les statuts et règlements intérieurs du SNUTER-FSU CR PACA.

Ce nouveau syndicat s'est doté des instances suivantes :

Un Conseil Syndical composé de 100 membres,

Un Bureau Exécutif composé de 20 membres

Un Secrétariat Général composé de 5 membres

Ces instances sont représentatives des « lycées » de la région par secteur géographique et des « services » du Conseil Régional par catégorie et/ou par filière. La parité au CS comme au BE, y est totale.

Dans les Alpes de Haute Provence, Angèle Artus a été élue secrétaire générale et Fabrice Lefèvre secrétaire suppléant.

Contactez le SNUTER 04 : 0689496805 / 0613396079
yvan.artus@orange.fr



[BOUGEONS L'ÉCOLE ET LANGUE DE BOIS]

**GROS SUCCÈS POUR CETTE JOURNÉE DU 30 AVRIL INSCRITE
DANS LE CADRE DU WEEK-END DES LUTTES 04.**

Militantisme, réflexion collective, convivialité et humour étaient au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui ont contribué, par leur présence et par leur engagement à la réussite de ce moment d'échange et de partage.

La salle des fêtes des Mées archi-comble (400 personnes au bas mot)

LANGUE DE BOIS (NOVLANGUE POLITIQUE)

Qu'est-ce qui caractérise cette langue ? Quel est son but ?

La novlangue politique est une variante de la langue de bois, avec une ambition particulière: enlever tout clivage, donner l'impression de rassembler tous les citoyens. C'est un rideau de fumée. En inventant des mots, il s'agit de faire passer la pilule, de rendre apaisantes des situations désagréables ou impopulaires. C'est masquer par le langage, avec des formules positives, des réalités politiques difficiles pour les rendre acceptables auprès de l'opinion. «Flexibiliser» cache «faciliter le licenciement» par exemple, et «ouverture du capital» signifie «privatiser». Le «pacte de responsabilité» de François Hollande est caractéristique de la novlangue : il ne veut rien dire mais l'association de deux mots puissants et symboliques veut conjurer une réalité négative, en l'espèce masquer une concession faite au Medef.

On utilise d'autant plus la novlangue qu'on est en difficulté. C'est le cas depuis que le pays connaît la crise économique (cracks bourgeois). C'est ainsi qu'est née la plus savoureuse formule: «croissance négative». Le «redressement productif» est un autre exemple parlant. Les rapports européens sont truffés de mots et d'expressions issus de la novlangue. La langue de bois a toujours existé en démocratie, avec pour grand principe la loi du contour-

nement, tout l'art des mots qui ne veulent rien dire. Mais comme ils sont désormais insuffisants, on s'ingénie à en inventer de nouveaux qui soient capables de faire pression sur la pensée. A l'enfermer même, car quand le langage s'impose dans l'usage c'est que sa réalité est admise. Tout le débat qui pourrait en découler est muselé. On empêche tout esprit critique. Le «Faire-France» de François Hollande est exemplaire : il nie toute discussion, tout antagonisme – social, ethnique, religieux ou autre – en donnant une coloration patriotique, que ne donnait pas le «vivre-ensemble».

Pipotron : <http://www.pipotron.free.fr/>

JEUX :

Qui n'a jamais cru mourir d'ennui lors d'une réunion institutionnelle ? (Réunion de pilotage, de formation professionnelle, d'ajustement des pratiques, d'animations pédagogique, de recentrage....)

Trait d'union vous propose une page spéciale : « démonter la langue de bois en temps réel ».



TRAIT D'UNION VOUS PROPOSE UNE PAGE SPÉCIALE : « DÉMONTER LA LANGUE DE BOIS EN TEMPS RÉEL »

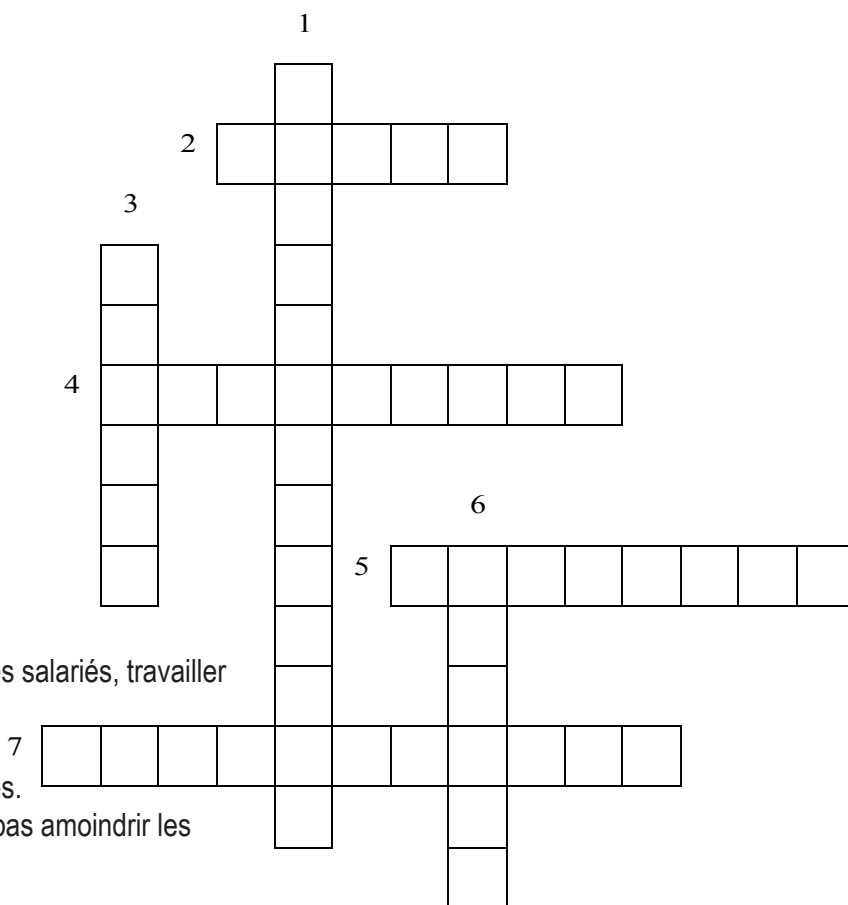
PROJET

«Ce mot est tellement positif qu'on ne peut se défendre contre lui. C'est lui qui tue le désir en définissant toutes les étapes d'un processus jusqu'à sa conclusion, ce qui fait qu'on n'a plus rien à découvrir, plus d'envie.» Franck Lepage

Mots croisés

Définitions :

- Arme pour écraser les concurrents. Pour les salariés, travailler plus tout en étant payé moins.
- Chef de service
- Se dit de l'adversaire potentiel des grévistes.
- Se serrer encore plus la ceinture, pour ne pas amoindrir les profits.
- Partage de l'information.
- Gestion de l'austérité
- Développement durable



Relier les mots qui vont ensemble

Xyloglossie

SDF

Loi de la jungle

Manager

Secrétaire

Adaptation

Soumission

Clochard

Supérieur hiérarchique

Langue de bois

Déréglementation

Collaboratrice

LOTO LDB

Prenez une grille 5x5 (plus petite pour les débutants), remplissez chacune des cases avec les termes «bateaux» du moment, employés par les nombreux consultants et séminaristes, et munissez vous d'un stylo et d'une bonne dose d'attention car cela va cocher sec durant la matinée !

Dès que vous obtenez une ligne, vous avez gagné : levez-vous et criez «QUINE !».

Le premier obtenant une grille pleine annonce un CARTON PLEIN. Prévoir des lots à gagner afin d'initier une « saine émulations entre collaborateurs ».

Projet	Agenda	Stratégie	Optimiser
Efficiency	Temps contraint	Evaluation	Pilotage
Compétence	Objectif	Deadline	Equité

Débusquer les sécrétion de la langue de bois et jouer au naif en demandant systématiquement une reformulation

Vous avez dit:	Vous vouliez dire?
Charges patronales	Cotisations sociales
Plan social	Virer des gens
Flexibilisation des plannings	Annualisation du temps de travail
.....
.....

QUAND UN ENSEIGNANT DEVIENT AUTEUR...



Cyril Romettino vit à Barcelonnette, dans les Alpes de Haute-Provence

Son métier d'instituteur, qu'il exerce depuis une trentaine d'années, l'a amené à s'immerger complètement dans les livres jeunesse pour faire partager à ses élèves, au quotidien, le plaisir et le pouvoir que confère la lecture. De là est née, progressivement et modestement, l'envie d'écrire.

Il est aussi membre d'une association qui milite pour la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants, des adultes, et organise des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, et éditeurs.

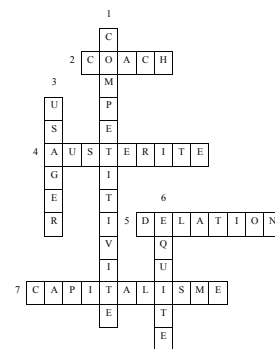
Il était un fois une autruche...

Nés aux antipodes l'un de l'autre mais poussés par la curiosité, ils vont cheminer l'un vers l'autre... se trouver, se faire peur, se parler, se comparer et copiner au-delà de leur différence.



BREVE

ALENA est un accord entre les Etats-Unis, le Canada, le Mexique signé en 1994. Il est identique dans les grandes lignes au projet TAFTA. On y retrouve encore des procès mis en place par les multinationales. Par exemple, l'entreprise américaine Lone Pine a déposé plainte contre le gouvernement du Québec et réclame 250 millions de dollars, car le gouvernement du Québec a interdit l'extraction du gaz de schiste dans la vallée du St Laurent).



ENCHANTÉES CANTEJADAS

607 élèves sur scène, trois fois plus de spectateurs sur les gradins, 4 musiciens, 1 conteur, 1 rat, 1 cat, 1 parpaillon, 1 aragne réunis sur la place du Gral De Gaulle le 17 mai au soir pour partager des chants en occitan et un beau moment de plaisir.

Avant ça, beaucoup de travail des militants de l'ASOC, des collègues des écoles E et C Freinet de Château-Arnoux, Léonie Etienne d'Oraison, du Brusquet, des Arches, de Gaubert, et de Beausoleil à Digne. Le DASEN, par sa présence, a sans doute voulu montrer son intérêt pour l'enseignement de la langue régionale que nous avons pu apprécier chaque fois que nous avons négocié le détachement de Cécile Pélissier avant le tournée théâtrale ou la prise en compte des réunions de préparation des cantejadas comme animations pédagogiques ... Nous lui rappellerons avec insistance que la création d'un poste de conseiller pédagogique en langue régionale reste indispensable pour développer tous ces projets portés par les associations et les collectivités locales. Nous lui ferons part également de notre refus de voir le poste de prof de provençal sacrifié sur l'autel de la réforme des collèges.

Bravo à tous en tout cas pour cette belle manifestation et « au còp que ven ! (E se ven pas, l'anarem quèrre) »

[ECOLES RURALES]

Dans les AHP, 27% des écoles sont à classe unique et les 5 collèges ruraux totalisent autour de 600 élèves.

- 19 000 classes uniques sur 80 000 écoles en 1960, 3 400 classes uniques sur 50 000 écoles en 2012. L'Etat a « supprimé les isoléments ». (En LDB : supprimé l'offre de service public).

Depuis des années, les écoles rurales (classes uniques ou écoles à deux classes) sont la cible privilégiée des économies budgétaires. Car le grand problème de l'école rurale c'est son coût. Forcément, du fait des faibles densités elle coûte plus cher que l'école urbaine. Cela génère un certain acharnement contre elle. En France, Yves Alpe montre des effectifs décroissants rapidement et la montée des RPI. Pourtant l'école rurale garde des atouts. Yves Alpe montre qu'en France ses résultats sont meilleurs dans les évaluations nationales et pour l'accès au CM2 sans redoublement. Et on connaît le dynamisme de réseaux ruraux vivifiés par le désenclavement permis par les TICE.

CLASSE UNIQUE : UN DÉFI POUR L'ENSEIGNANT, UNE CHANCE POUR LES ÉLÈVES

Les écoles rurales en classe unique sont de plus en plus rares dans notre département et ont quasiment disparu du paysage national. Nous en sommes pourtant persuadés, et les études sur le sujet le montrent : dès lors que l'enseignant est volontaire, la classe unique multi-niveaux est un cadre privilégié pour un enseignement de qualité, plaçant l'enfant au cœur de son fonctionnement et favorisant la réussite de tous les élèves.

Pour l'enseignant, cela peut apparaître avant tout comme une contrainte. Préparer la classe pour trois à six niveaux différents représente un travail important et souvent complexe, auquel il faut ajouter les tâches de direction qui sont, on le sait, de plus en plus lourdes.

Mais c'est avant tout l'obligation de réfléchir autrement : il faut organiser l'espace de la classe et le rythme de la journée, celui de la semaine et de l'année scolaire pour construire un cadre de travail harmonieux et sécurisant. Face à cet objectif, la présence d'enfants d'âges et de niveaux scolaires différents devient un véritable atout, permettant de mettre chaque élève en action dans une relation la plus autonome possible aux apprentissages.

C'est aussi l'occasion de construire des projets pérennes avec un groupe classe qui ne change pas (ou peu) d'une année sur l'autre. Les plus grands y trouvent un rôle de référents et de moteurs qui les rend chaque année plus confiants et plus capables ; les plus jeunes y gagnent la possibilité de s'investir à leur rythme dans des activités collectives dont ils ne sont pas immédiatement responsables. Le

gain de temps et d'efficacité pour l'enseignant n'est pas négligeable : nombre de règles et de fonctionnements se mettent en place sans même l'intervention de l'adulte, le groupe classe devenant la matrice d'un « vivre ensemble » qui s'installe de lui-même.

C'est enfin, lorsque les effectifs ne sont pas trop importants, la possibilité d'individualiser réellement les parcours pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève. L'enseignant connaît ses élèves sur le long terme et a le temps de travailler individuellement avec chacun. Il est alors en mesure de mettre en place pour chaque élève, en fonction de ses réussites et de ses difficultés, un programme de travail au plus près de ses besoins éducatifs et scolaires : possibilité de suivre des séances avec un autre niveau de classe ; contenus et/ou supports adaptés ; progression à son rythme tout au long de la scolarité maternelle ou élémentaire.

La classe unique permet aux élèves d'évoluer dans un environnement scolaire constructif et bienveillant, adapté au rythme de chacun. Dans un contexte où les écoles en classe unique disparaissent comme jamais auparavant, leur défense doit être un objectif prioritaire pour notre syndicat.

- VISITE DE FRANÇOIS HOLLANDE EN MILIEU RURAL -

MON PALVRE, SI TU SAVAIS...
ENCORE QUELQUES SEMAINES
ET CE SERA LA BOUCHERIE...

MON PALVRE, SI TU SAVAIS...
ENCORE QUELQUES MOIS ET
CE SERA LA BOUCHERIE...



[STOP TAFTA 04]

ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS ODERKERKEN

Le TAFTA avec des mots simples qu'est ce que c'est ?

C'est un projet de traité de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe, ce qui revient à créer un marché de 800 millions de personnes.

Pourquoi le TAFTA est-il dangereux pour nous ?

Le projet vise à harmoniser les normes environnementales, sociales, sanitaires... Le problème c'est que l'on ne sait pas si les normes vont s'harmoniser vers le bas ou vers le haut. Prenons par exemple le cas des poulets : aux Etats Unis le chlorage des poulets est autorisé, les OGM aussi. Si le projet TAFTA uniformise les normes vers le bas nous allons nous retrouver avec des normes sanitaires que nous refusons en Europe.

Il y a aussi un gros risque pour notre démocratie : il est prévu un tribunal privé composé de 3 avocats d'affaires et qui prendront des décisions de justice. Par exemple si une multinationale considère que son bénéfice potentiel est minimisé par la décision d'un état, d'une région, d'une commune... cette multinationale pourra attaquer au tribunal pour obtenir un dédommagement.

Des multinationales qui attaquent des états cela existe déjà : la France a des accords avec l'Egypte, et Véolia a attaqué l'Etat égyptien car ce dernier avait augmenté le SMIC* .

De même Vattenfall, a attaqué l'Allemagne parce qu'ils ont décidé d'arrêter le nucléaire. Cette entreprise réclame entre 4 et 5 milliards d'euros.

On prend donc ici la mesure du déni de démocratie car les états souverains ne pourraient pas exercer leur pouvoir contre les multinationales.

Quand le TAFTA va-t-il être signé ?

Normalement il devait être signé en juin 2015. Obama pousse pour qu'il soit signé avant la fin de son mandat. Angela Merkel est plutôt favorable, la France pour l'instant est contre depuis

quelques jours, sauf s'il y a des modifications.

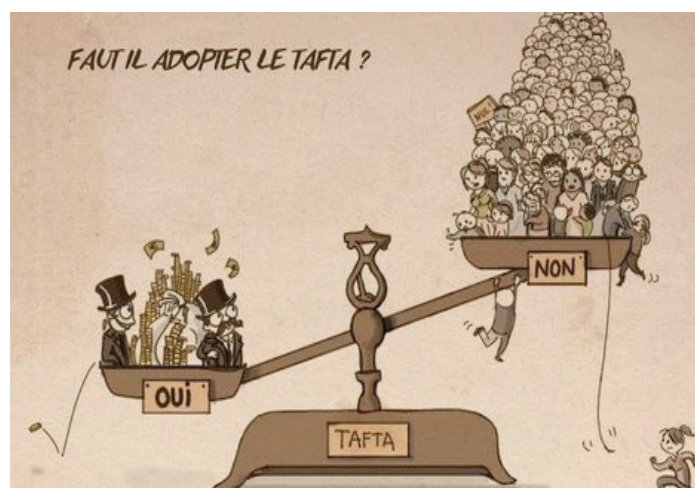
Pourquoi les Etats-Unis et l'Allemagne sont-ils favorables à la signature du TAFTA ?

Ils pensent qu'ils vont gagner des parts de marché importantes et donc que cela va être bon pour leur croissance. L'objectif affiché est de créer de la croissance et donc de créer des emplois.

Pourtant si on a accès à leurs estimations, on s'aperçoit que l'impact sur 10 ans sur la croissance des états est de 0,05%... ce qui revient à peu près au même impact sur le PIB que la sortie de l'iphone5....

Comment rejoindre le collectif StopTAFTA04 ?

Vous pouvez nous écrire sur notre adresse mail ou retrouver nos actualités sur notre site : <https://stoptafta04.wordpress.com>



TRAITÉ TRANSATLANTIQUE ...



* le Monde Diplomatique, novembre 2013